

Les moutons aussi veulent sortir en hiver



Bergerie avec parcours extérieur en dur

«Je voulais un parcours extérieur en dur pour pouvoir laisser sortir les moutons tous les jours», explique Markus Büchel de Balzers au Liechtenstein. Un pâturage jouxte directement l'aire de sortie, mais par mauvais temps il se transformerait rapidement en borbier.

L'agriculteur gère son exploitation selon les directives de Bio Suisse et s'est spécialisé dans l'élevage des moutons. Il détient environ 330 brebis et 400 agneaux.

Le parcours extérieur s'étend sur toute une longueur et toute une largeur de la bergerie. Büchel ouvre un portail coulissant qui donne sur le parcours. Les moutons ne tardent pas à venir et se précipitent à l'extérieur. Nous sommes début décembre. Jusqu'à présent, les moutons ont pu sortir au pâturage la plupart du temps, mais maintenant il faut qu'ils s'habituent lentement à y aller plus rarement et à «se contenter» du parcours extérieur.





De décembre à fin mars, les moutons restent à la bergerie, mais ils peuvent sortir tous les jours; lorsqu'il gèle, au pâturage et, sinon, sur le parcours extérieur. Büchel préfère laisser ses moutons sortir au pâturage comme au printemps et à l'automne, car ils apportent eux-mêmes l'engrais à l'extérieur et l'agriculteur a besoin de moins nettoyer le parcours.



Si les moutons sont sur le parcours, le berger laisse souvent le portail de la bergerie ouvert toute la journée, cela permet aux moutons de choisir s'ils préfèrent rester sur la litière profonde dans la bergerie ou sur le parcours extérieur.



Lorsqu'il y a du vent, pratiquement aucun mouton ne sort. Büchel explique que «les moutons sortent au moment de l'ouverture du portail, font un petit tour et reviennent sur la paille». Le parcours extérieur permet aux agneaux de gambader. Si les brebis restent le long de la mangeoire, les agneaux ont certes plus d'espace dans la bergerie pour jouer, mais au pâturage et sur le parcours extérieur, ils profitent de l'air frais, du soleil et sont plus incités à bouger.



Selon les directives de Bio Suisse ou de l'ordonnance SRPA, les moutons doivent pouvoir aller quotidiennement au pâturage pendant la période végétative ou 26 jours par mois. Par mauvais temps, une sortie sur le parcours extérieur est suffisante. En hiver, tous les animaux doivent pouvoir sortir au moins 13 fois par mois. Le parcours extérieur de la ferme de Markus Büchel a une superficie totale de 236 m². Dans les exploitations biologiques, la superficie du parcours extérieur doit être au moins aussi grande que la surface des box dans la bergerie, soit 1,5 m² par brebis avec son agneau. L'éleveur de moutons peut laisser sortir ses animaux par box. Les parcours extérieurs pour les ovins ne doivent pas être nécessairement en dur; il suffit, par exemple, de les parsemer de copeaux de bois afin qu'ils ne deviennent pas boueux. Büchel a asphalté la surface du parcours extérieur pour pouvoir la nettoyer plus facilement. Par ailleurs, la législation sur la protection des eaux exige que le parcours extérieur soit en dur puisque la bergerie se situe dans une zone de nappe phréatique. Pour récupérer l'eau de pluie et les eaux usées, Büchel a créé sur le parcours extérieur une pente vers les bouches d'évacuation des eaux ainsi qu'une fosse à purin d'une capacité de 150 m³.



Il a fixé sur le mur de la bergerie un abreuvoir pour que les moutons aient de l'eau sur le parcours extérieur.



En 2013, en plus de la bergerie existante, Büchel a construit une nouvelle bergerie spacieuse avec espace de stockage sous le toit. Les tapis d'affouragement subdivisent la bergerie en cinq compartiments, tous reliés par une allée transversale. C'est là que séjournent les brebis avec leurs agneaux. Le cinquième compartiment est réservé aux brebis gestantes. De juin à fin septembre, tout le troupeau est sur un alpage; à cette période, la bergerie dans la vallée est vide.



Pour l'agnelage, les brebis vont dans l'ancienne bergerie thermiquement isolée, contrairement à la nouvelle. Les brebis donnent naissance aux agneaux dans des box individuels et y restent avec eux pendant environ une semaine.



La mère et l'agneau passent du box d'agnelage à un box collectif où se trouvent d'autres mères et leurs agneaux, avant de rejoindre le troupeau dans la nouvelle bergerie.

Büchel nourrit ses moutons avec un mélange de foin, d'herbe d'ensilage et de sels minéraux qu'il apporte avec une mélangeuse aux tapis convoyeurs qui répartissent ensuite la nourriture sur toute la longueur des box. Le berger veille non seulement à ce qu'il y ait toujours du fourrage dans la mangeoire, mais aussi à sa qualité. «Le mouton aime surtout le fourrage fin», dit-il. Il ne donne de fourrage concentré que pour engraisser les agneaux plus faibles de retour de l'alpage. Les brebis n'ont que du fourrage grossier. En dehors de l'alimentation, l'agriculteur est très attentif à la bonne santé de ses moutons. Les moutons doivent passer trois fois par an par un pédiluve, une fois par an, ils sont complètement immergés dans un bain contre la gale et vermifugés. Pour que le troupeau n'attrape pas le piétin, Büchel a loué un alpage réservé à ses moutons. Il veut éviter ainsi la contagion extérieure.



La laine protège les moutons du froid. Même les agneaux ne sont pas sensibles au froid – quand ils sont en bonne santé. Cela leur fait du bien de bouger sur le pâturage ou sur le parcours extérieur.

En plus des brebis et des agneaux, le berger a neuf béliers. Les béliers peuvent accompagner le troupeau, sauf de début janvier à début mai. En séparant les béliers du troupeau à cette époque de l'année, Büchel évite la naissance d'agneaux sur l'alpage. La période de gestation des brebis est de cinq mois. Étant donné que cet éleveur se consacre principalement à la vente d'agneaux de boucherie, il a opté pour diverses races à viande et races hybrides. Les béliers à viande des races Suffolk et Mérinos sont bons pour la production de viande, tandis qu'avec les béliers miroirs les brebis ont par hérédité une fertilité élevée, mettent bas sans problème et sont frugales. Büchel s'occupe de son troupeau de 700 moutons avec un employé. Le chien de troupeau reste cependant indispensable. Il a trois border collies pour veiller sur les moutons.

Adresse de l'exploitation

Markus Büchel, Freiaberg 8, LI-9496 Balzers
tél. 00423-384 25 28, markus-buechel@adon.li

Auteur et Photos

Michael Götz, Dr ing. agr., M. Götz, journaliste agricole indépendant SARL, Sântisstrasse 2a, 9034 Eggersriet SG, tél. 071 877 22 29, migoetz@paus.ch, www.agrarjournalist.ch

Editeur et renseignements supplémentaires

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4018 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, compte postal 40-33680-3, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information et d'autres sont disponibles au téléchargement sous www.protection-animaux.com/publications